



Concevoir des bâtiments évolutifs

Trop de bureaux ? Pas assez de logements ? Ou l'inverse ?

Quand une ville se transforme, quand sa population évolue (quand elle vieillit ou accueille davantage de jeunes ménages, par exemple), quand de nouvelles entreprises s'installent, les bâtiments devraient se métamorphoser aussi.

Mais à quel coût pour la collectivité et avec quel impact environnemental ?

Le bâti évolutif et réversible est au cœur de la ville intelligente, car il démontre la capacité d'anticipation et d'adaptation vis-à-vis du patrimoine construit, autant que le

souci de maîtriser les coûts futurs.

Opérateur important du logement social comme de l'immobilier de bureaux, le groupe Caisse des Dépôts teste les constructions du futur, forcément transformables.

Voici nos solutions pour un territoire intelligent... qui accueille des bâtiments évolutifs

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS RÉVERSIBLES...

Imaginer des constructions qui s'adaptent aux nouveaux usages dans le temps.

A Bordeaux, le groupe SNI développe un projet de bâtiment réversible.

L'objectif : autoriser des changements d'usage radicaux en construisant un immeuble doté d'une structure dite « capable ». Ce nouveau procédé technique permettra de construire un bâtiment capable d'accueillir indifféremment, au fil du temps, des logements, des bureaux ou des parkings, grâce à une ossature tridimensionnelle.

Cet immeuble répondra ainsi au mieux aux besoins des habitants ou au marché immobilier, en s'adaptant, par exemple, au cycle de vie d'une famille.

 dbellan@groupe-sni.fr

Concevoir un habitat sur mesure.

Le projet porté à Bordeaux par le groupe SNI comprend aussi une offre d'habitat sur mesure :

des logements qui apportent des réponses concrètes, par exemple, à l'individualisation des modes de vie et à l'évolution des besoins des locataires dans le temps.

Ainsi le programme teste des solutions de mutualisation d'espaces, telles la location de pièces annexes à la carte : bureau, cellier, chambre d'amis, ou le partage de parkings.

 dbellan@groupe-sni.fr

FAVORISER LE PARTAGE DES LIEUX DE VIE...

Proposer deux appartements en un.

Icade a imaginé le concept **Bihome**,

des logements conçus pour répondre aux nouveaux modes de vie des citoyens.



840 000 m²

C'est la superficie de bureaux parisiens qui sont possiblement transformables en logements (sur les 18 millions de m² en tout de bureaux que compte Paris).

(Source Apur – Atelier parisien d'urbanisme)

Le principe ? L'appartement est composé d'un logement principal auquel s'ajoute un autre espace de vie indépendant dédié, par exemple, à l'accueil d'un étudiant, d'un proche ou destiné au télétravail. Cet appartement dispose de deux entrées et chaque espace bénéficie de ses propres commodités (salle de bains et WC). Bihome est déjà commercialisé dans plusieurs villes de France.

 francoise.forot@icade.fr

Financer des logements sociaux évolutifs.

La Caisse des Dépôts accorde **des prêts, sur fonds d'épargne** (les fonds déposés principalement sur les livrets A et les livrets de développement durable), **aux collectivités du secteur public local qui veulent financer des logements sociaux ou de l'habitat spécifique évolutifs.**

 www.prets.caissedesdepots.fr